

Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy Loiret

Séance plénière du 13 septembre 2012

Délibération n°12-01 relative à l'avis sur le projet de révision des zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole

1. Contexte

La Directive « Nitrates » prévoit que les Etats-Membres surveillent leurs eaux superficielles et souterraines, par une campagne qui se renouvelle tous les 4 ans. A partir de ces résultats, ils désignent les zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole. Dans ces zones, des programmes d'actions sont mis en place pour prévenir cette pollution.

En février 2012, la France est assignée devant la CJCE, avec des contentieux sur :

- la désignation des zones vulnérables insuffisante et ne prenant pas en compte l'eutrophisation marine ;
- les programmes d'action, hétérogènes et inefficaces impliquant modification de leur architecture et renforcement de leur contenu.

Les autorités françaises se sont engagées à réviser le zonage avant fin 2012.

Chaque commune peut être classée pour plusieurs critères :

- pour une pollution des eaux souterraines,
- pour une pollution des eaux superficielles,
- pour une eutrophisation marine.

Pour les deux premiers critères qui concernent le bassin du Loiret, les masses d'eau retenues pour le classement sont celles dont les valeurs en nitrates dépassent les 50 mg/L réglementaires mais également celles dont les valeurs sont comprises entre 40 et 50mg/L avec une tendance à la hausse.

La valeur retenue pour le classement des zones vulnérables est le percentile 90. Lors des précédentes révisions, la valeur moyenne était retenue.

Chaque commune comprise dans les masses d'eau concernées peut être classée si au moins 30% de son territoire est inclus dans la masse d'eau.

Suite aux résultats de la campagne de surveillance de 2011, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Val Dhuy-Loiret est consultée sur la cinquième révision du classement des zones vulnérables aux nitrates

2. Proposition concernant le périmètre du SAGE Val Dhuy-Loiret

Concernant le territoire du SAGE, 3 masses d'eau sont concernées :

- Une masse d'eau superficielle : le Dhuy (FRGR1140) (valeurs issues d'une station basée à Saint-Cyr-en-Val)

- Deux masses d'eau souterraine : Alluvions de la Loire moyenne avant Blois (valeurs issues d'une station basée à Tigy) et Calcaires tertiaires libres de Beauce (valeurs issues d'une station basée à Meung-sur-Loire)

15 communes présentes sur le territoire du SAGE sont concernées par cette proposition de nouvelle délimitation :

Darvoy	Neuvy-en-Sullias	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
Férolles	Ouvrouer-les-Champs	Sandillon
Guilly	Saint-Cyr-en-Val	Sigloy
Jargeau	Saint-Denis-en-Val	Tigy
Marcilly-en-Villette	Saint-Jean-le-Blanc	Vienne-en-Val

3. Avis de la CLE

Sur la nouvelle délimitation des zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole la CLE émet un avis favorable avec cependant les réserves et les souhaits suivants :

- La méthode présentée mériterait d'être affinée pour bénéficier de chiffres incontestables : en effet, les données disponibles de la station de Saint-Cyr-en-Val s'arrêtent en 2009, il aurait été souhaitable de disposer des mesures pour les 3 dernières années afin de constater si l'évolution à la hausse du taux de nitrates dans la masse d'eau du Dhuy se poursuivait ou non;
- La Commission Locale de l'Eau souhaite que les conséquences de cette mesure ne soient pas un surcoût de travail pour les agriculteurs qui attendent un accompagnement de cette mesure : le Val d'Orléans comprend un nombre important de cultures spécialisées, ce contexte particulier mérite d'être pris en compte dans le futur programme d'actions lié à cette délimitation ;
- La mesure des conséquences en terme d'investissement pour les exploitations mérite un éclaircissement ;
- Une meilleure information des communes est nécessaire : les communes souhaitent être informées de manière plus précise afin de pouvoir expliquer cette révision du classement des zones vulnérables dans leurs conseils municipaux ainsi qu'à leurs agriculteurs.

Hugues SAURY



Président de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret